

## **OFFRE D'EMPLOI – RESPONSABLE DE L'ENTRETIEN MÉNAGER**

### **POSTE À 32H SEMAINE**

---

Hébergement Maison de la Paix a pour mission d'héberger et d'offrir un soutien à des adolescent.es, à des jeunes adultes, et à des femmes avec ou sans enfants, exposé.es à des situations à risque. Notre accompagnement les amène à acquérir une stabilité et une sécurité personnelle tout en développant leur autonomie au sein de la société, et ce, dans des conditions de vie assurant leur dignité.

### **Pourquoi travailler pour Hébergement Maison de la Paix?**

- Faire une différence concrète dans la vie d'une clientèle en processus de changement.
- Travailler dans une équipe de travail positive, transparente et stimulante.
- Bénéficier des conditions de travail concurrentielles pour le secteur communautaire.
- Parfaire son expérience de travail.

### **RÔLE DANS L'ÉQUIPE**

Sous la responsabilité du superviseur de la maintenance, le ou la responsable de l'entretien ménager aura le mandat de maintenir un haut standard de propreté dans nos différents immeubles et logements.

Assurer le ménage des aires communes des immeubles.

---

Assurer le ménage des aires de travail des bureaux administratifs.

---

Assurer le ménage des logements des résident.es à la suite de leur départ.

---

Voir à l'approvisionnement des produits d'entretien et de papier ainsi que des items contenus dans les logements.

---

### **EXPÉRIENCE ET COMPÉTENCES**

Bonne expérience dans le domaine de l'entretien ménager.

---

Avoir de l'initiative et de la débrouillardise, détenir une grande capacité d'organisation, une rapidité d'exécution et être ponctuel.le.

---

Bonne condition physique.

---

Détenir un permis de conduire et un véhicule personnel. Travail nécessitant des déplacements.

---

### **CONDITIONS DU POSTE**

- ✓ Poste à 32 heures par semaine, du lundi au vendredi, de jour
- ✓ Salaire entre 18,62 \$ et 21,05 \$ / heure



Hébergement Maison de la Paix Inc.  
1617, rue Ste-Hélène • Longueuil QC J4K 3S8  
T. : 450 674-0059 • F. : 450 674-5511 • maisondelapaix.org



- ✓ Remboursement des frais de kilométrage
- ✓ Avantages sociaux concurrentiels ; assurances collectives (50 % payé par l'employeur), régime de retraite, 8 % de vacances après 1 an, 7 jours de congés personnels après 3 mois, 13 jours fériés par années, programme de congés bénéfiques, congé pour déménagement et montant annuel de 200 \$ pour le remboursement d'activités bien-être.

Nous souhaitons que la personne puisse entrer en fonction le plus rapidement possible. Si vous avez un intérêt, veuillez faire parvenir votre candidature à l'adresse courriel suivante : [emploi@maisondelapaix.org](mailto:emploi@maisondelapaix.org) .